



La voie de la reprise durable : les politiques des IFI doivent contribuer à créer des emplois de qualité, renforcer les services publics et réduire les inégalités

Déclaration du groupement Global Unions adressée aux Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale
avril 2021

Introduction

1. Les progrès réalisés dans le domaine des vaccins et une réponse globale forte à la crise ont permis d'améliorer les perspectives de croissance pour 2021. Mais cela ne signifie pas pour autant que la crise est terminée. Malgré le rebond attendu, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que le PIB par habitant en 2021 restera inférieur aux niveaux de 2019 dans 150 pays. Plus de 250 millions d'emplois équivalents temps plein ont été perdus, tandis que l'Organisation internationale du Travail prévoit un taux d'emploi pour 2021 nettement inférieur à celui enregistré avant la pandémie¹. Le monde ne peut se permettre une nouvelle relance où l'emploi resterait à la traîne, où l'économie réelle serait mise à mal en raison d'un manque d'investissements productifs et où le multilatéralisme s'effriterait. La création d'emplois de qualité doit être la principale mesure de la reprise, celle qui doit guider les opérations du FMI et de la Banque mondiale. Un environnement propice à la reprise doit réunir, entre autres, les conditions suivantes : une protection sociale universelle, des services publics de qualité, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, des plans pour une transition juste, des investissements publics et une réglementation du travail équilibrée.

2. Dans leur déclaration, les partenaires du groupement Global Unions² recommandent des réformes politiques spécifiques permettant d'améliorer les opérations des institutions financières internationales (IFI). La Banque mondiale peut tourner la page de son rapport *Doing Business*, qui encourage une déréglementation sans discernement, et renforcer la mise en œuvre de ses politiques de sauvegarde du travail. Le FMI peut aligner ses planchers de dépenses sociales sur les normes internationales et inviter les banques centrales à discuter du plein emploi et du climat. L'initiative en faveur de l'allègement de la dette multilatérale peut être élargie en parallèle de la réforme fiscale internationale. Les attaques visant la démocratie menacent la croissance inclusive et appellent une réponse ferme et cohérente. Dans le cadre de toutes ces initiatives, le dialogue social doit être intégré aux procédures des IFI.

3. La crise et une reprise déséquilibrée risquent de provoquer une explosion des inégalités entre les pays. Si les pays à revenu élevé ont pu répondre aux pertes d'emplois en mettant en place des stratégies de relance proportionnelles, les mesures prises dans les pays en

¹ FMI, Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2021 :

<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/01/26/2021-world-economic-outlook-update>

Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail. 7^e édition

https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_767223/lang--fr/index.htm

² Le groupement Global Unions regroupe les organisations suivantes : la Confédération syndicale internationale (CSI) ; les Fédérations syndicales internationales (FSI), à savoir : IBB, IE, IAEA, FIJ, IndustriALL, ITF, UITA, ISP et UNI ; la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE.

développement sont loin de pouvoir compenser une telle chute. Il est urgent de combler les [écarts en termes de relance fiscale](#), susceptibles de fortement se creuser en cas de reprise à deux vitesses, où il serait recommandé aux pays riches de poursuivre leur relance fiscale et de se lancer dans des investissements publics ambitieux, alors que les pays en développement seraient forcés de reproduire les erreurs de l'austérité et de la déréglementation.

4. Au sein des pays, le lourd bilan des pertes d'emplois et des moyens de subsistance a exacerbé les inégalités pour les bas salaires, les femmes, les jeunes, les migrants et les travailleurs informels. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies plus solides pour réduire les inégalités, par exemple une stratégie d'entreprise de la Banque mondiale, et de veiller à ce que les directives du FMI pour lutter contre les inégalités fassent partie intégrante de ses conseils politiques et de ses programmes de prêts. Les IFI devraient encourager la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale afin de pouvoir injecter des ressources pour développer et renforcer rapidement les systèmes et aider les gouvernements à mobiliser des recettes pour créer des sources de financement permanentes.

Améliorer les planchers de dépenses sociales du FMI et lutter contre les inégalités

5. Le FMI a joué un rôle important durant la crise, en apportant des réponses efficaces en termes de dépenses, d'investissements publics et de reprise durable. Le groupement Global Unions souligne cependant la divergence que l'on peut observer actuellement entre les conseils politiques adressés aux pays à revenu élevé et ceux que reçoivent les pays en développement. De graves conséquences à plus long terme pour les pays et l'économie mondiale sont à craindre si le FMI oriente les pays en développement sur la voie contre-productive de l'austérité et de la déréglementation, en réduisant les salaires, les emplois dans le secteur public et les investissements en capital, ou au travers de la vente ou de la privatisation des actifs. Toutes ces questions, y compris l'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire, sont développées en détail dans le rapport de la CSI [Réformer le FMI pour une reprise résiliente](#). Le FMI peut prendre immédiatement deux mesures pour mieux progresser dans le domaine de la surveillance des politiques et des prêts : systématiser le travail sur les inégalités et établir des normes minimales pour les planchers de dépenses sociales.

6. Le FMI a adressé des directives strictes aux employés pour intégrer les inégalités économiques et les inégalités entre les hommes et les femmes dans le cadre de leur travail avec les pays membres. L'institution recommande également d'évaluer les politiques en vue de déterminer leur incidence négative sur l'égalité, comme les réductions de la masse salariale publique. Si tel est le cas, des politiques alternatives doivent être proposées. Et si ce n'est pas possible, il convient de mettre en place des mesures pour en atténuer l'impact. L'adhésion à ces principes s'est avérée inégale, les mesures d'atténuation ayant, dans la pratique, pris le pas sur les politiques alternatives. Les directives concernent les recommandations politiques du FMI dans les rapports par pays. Quoi qu'il en soit, les répercussions les plus importantes des opérations du FMI sur l'égalité sont imputables aux prêts. Les directives devraient être revues pour faire partie des exigences des équipes-pays du FMI et être systématiquement appliquées dans le cadre du dialogue politique et des programmes de prêts.

7. Les planchers de dépenses sociales se sont généralisés pour les prêts accordés aux pays à faible revenu après la réforme des conditionnalités de 2009 et sont de plus en plus souvent

appliqués à ceux accordés aux pays émergents. Dans le cadre de sa vision institutionnelle pour 2019 concernant les dépenses sociales, englobant la santé, l'éducation et la protection sociale, le FMI s'est montré pertinent en recommandant d'utiliser des points de référence solides comme la part du PIB, mais a privilégié la protection sociale de base par plancher au lieu de créer et protéger des systèmes plus globaux. Nombre de ces planchers, comme récemment en Angola et au Honduras, visent à protéger les dépenses dans le cadre de certains programmes sociaux, tout en limitant les dépenses sociales plus larges et l'emploi dans le secteur public.

8. La cohérence et l'efficacité doivent être améliorées au travers de l'adoption d'une approche mieux définie, où les planchers du FMI seraient alignés sur les normes de l'OIT pour les socles de protection sociale et la sécurité sociale, ainsi que sur les ODD pour la santé et l'éducation. L'intégration de la masse salariale publique doit être envisagée dans la perspective d'atteindre les ratios personnel-population adéquats requis. Il faut donner aux équipes-pays du FMI les moyens de travailler avec les responsables politiques, les partenaires sociaux et les organisations internationales pertinentes pour créer des planchers conformes aux normes et faire progresser les pays vers la protection sociale universelle, l'éducation publique gratuite de qualité et la couverture de santé.

Mettre fin au rapport Doing Business

9. Le rapport Doing Business de la Banque mondiale a suscité à maintes reprises la controverse concernant les interférences politiques et la méthodologie déficiente sans cesse changeante, qui a conduit l'an dernier à sa suspension pour cause de manipulation potentielle. Les enquêtes qui ont suivi ont permis d'apporter les corrections nécessaires, notamment en ce qui concerne le rapport 2020, où l'Arabie saoudite, par exemple, n'aurait pas été le réformateur le plus performant si les données avaient été plus précises. L'enquête n'a cependant révélé que peu de choses à propos de la manipulation, si ce n'est une note de bas de page signalant les inquiétudes du personnel à propos des tentatives de certains gouvernements d'influencer indûment les classements. Il est regrettable que la Banque mondiale ait annoncé la publication du rapport après cette enquête, mais avant la formulation des recommandations plus larges d'un comité d'examen indépendant, au mois de juin. Le groupement Global Unions rappelle à la Banque mondiale qu'elle s'est engagée, début 2020, à mettre fin à la collecte de données en lien avec l'indicateur « Embauche des travailleurs », déjà abandonné depuis 2010, et demande, outre la suppression des données qui a eu lieu, la publication d'un avis officiel sur le site Doing Business.

10. Alors que le monde entier anticipe l'avenir en se préoccupant de la reprise et de la réalisation des ODD, il est urgent de mettre un terme au rapport Doing Business. Ce document menace d'éclipser l'engagement positif de la Banque mondiale en faveur du développement durable et de la croissance inclusive. C'est notamment ce qu'illustre l'indicateur « Paiement des impôts ». Le Groupe d'évaluation interne de la Banque mondiale a souligné, en 2008, que le calcul du taux d'imposition total, qui inclut les cotisations sociales et patronales des employeurs, risquait de désavantager les politiques fiscales et de protection sociale légitimes. Ce dernier a recommandé de n'évaluer que la charge administrative, comme l'a d'ailleurs fait le comité externe indépendant cinq ans plus tard, autrement dit, abandonner le calcul du taux d'imposition total. Le rapport 2008 a effectivement conduit à un ajustement du critère de référence pour les impôts, passant de zéro à un objectif fixé actuellement à 26,1 %. À l'heure où la réforme de la fiscalité

internationale progresse, Doing Business continue à promouvoir un nivellement par le bas. Et ce n'est que l'un des exemples des approches biaisées de ce rapport orienté idéologiquement, rendant les classements à la fois préjudiciables et dénués de sens.

Répondre efficacement aux attaques contre la démocratie

11. Le groupement Global Unions demande aux IFI de répondre avec fermeté aux attaques visant la démocratie et les travailleurs au Belarus et au Myanmar, un phénomène mondial qui s'étend du Brésil à Hong Kong, en passant par Haïti. Nous saluons la décision du Groupe de la Banque mondiale de suspendre les décaissements et la préparation des projets au Myanmar, tout en renforçant le suivi des projets en cours. Cette décision devrait également être appliquée au Belarus. La réponse devrait envisager un dialogue avec les syndicats autonomes et amener rapidement des mesures pour remédier aux représailles dont font l'objet les travailleurs qui participent aux projets.

12. Le FMI devrait surveiller l'utilisation des prêts d'urgence accordés au gouvernement élu du Myanmar peu avant le coup d'État et les modifications consécutives opérées dans la direction du ministère des Finances et de la banque centrale. Cet argent ne doit en aucune façon servir à enrichir les militaires. Le Groupe de la Banque mondiale doit prendre de nouvelles mesures pour identifier les liens avec les entreprises détenues par les militaires, y compris via les fournisseurs, les contractants et les sous-projets financiers intermédiaires. Si ces liens existent, ou en cas de violations des droits, les IFI devraient utiliser leur pouvoir d'influence pour exiger réparation, notamment la libération des travailleurs arrêtés et la protection des défenseurs des droits humains. Tous les moyens doivent être mis en œuvre, y compris les demandes de remboursement immédiat.

13. Les différentes composantes de cette approche doivent être officialisées dans une stratégie de réponse rapide, afin de s'assurer que les IFI ne permettent pas de mener des attaques contre la démocratie, qui fermeraient les portes à la croissance et au développement inclusifs. Le dialogue avec les syndicats autonomes doit occuper une place centrale et faire partie intégrante de toutes les décisions visant à paralyser les activités. Les syndicats autonomes et la société civile sont les mieux placés pour conseiller les mesures adéquates à appliquer pour protéger la démocratie, les institutions et les moyens de subsistance et pour trouver un équilibre entre le risque que représente l'imposition de certaines contraintes et les conséquences humaines qu'implique la suppression des financements. Il importe d'apporter une réponse stratégique efficace dans les situations similaires à celles que connaissent le Myanmar ou le Belarus, où les régimes répressifs sont soutenus par de vastes réseaux d'exploitants économiques. Au travers de leurs grèves, les travailleurs ont été directement confrontés à cette situation. Le personnel de la santé, déjà en première ligne de la pandémie, [a entamé](#) une série de grèves contre le coup d'État au Myanmar. Ces actions et celles menées par d'autres syndicats sectoriels ont conduit à une grève générale et à des manifestations massives contre le pouvoir militaire. Au Belarus, les manifestations contre la fraude électorale et la répression se poursuivent. Les travailleurs biélorusses et leurs [actions](#) courageuses, notamment au sein des entreprises d'État, ont joué un rôle crucial dans la résistance. Ce rôle des travailleurs dans la défense de la démocratie doit rappeler aux IFI les raisons pour lesquelles elles doivent promouvoir la liberté syndicale et la négociation collective, outre ses avantages économiques.

Accélérer la mise en œuvre des politiques de sauvegarde du travail

14. L'actualisation 2020 de la mise en œuvre du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale met en lumière que la sauvegarde du travail est l'une des entreprises les plus difficiles pour le personnel et les emprunteurs. Les syndicats soutiennent le point de vue de la direction selon lequel il est nécessaire de renforcer les effectifs et la responsabilité dans le cadre de l'emploi et de la santé et de la sécurité au travail. Une formation complémentaire avec la participation des syndicats, portant notamment sur la liberté syndicale, pourrait s'avérer profitable. Améliorer la mise en œuvre signifie également regrouper et publier les données relatives à l'incidence des prêts sur la sécurité au travail, notamment en ce qui concerne les décès des travailleurs et les accidents de travail.

15. Le dialogue avec les syndicats pour la conception des projets, encouragé par les politiques de sauvegarde du travail, s'est avéré incohérent. Les syndicats demandent à la Banque mondiale de collaborer à un mécanisme visant à garantir la participation des syndicats à la préparation et à la mise en œuvre des projets. D'autres mesures productives incluent le développement conjoint de directives pour le personnel, les emprunteurs et les travailleurs, la participation des syndicats aux formations et une communication régulière avec la « communauté de pratique » de la Banque mondiale, qui regroupe le personnel travaillant sur les conditions de travail et d'emploi. Un comité syndical consultatif s'est avéré utile pour accélérer la mise en œuvre des politiques de sauvegarde de la SFI. Un comité consultatif au sein de la Banque mondiale pourrait procéder à l'évaluation des bonnes pratiques et des projets clés, en organisant notamment des visites conjointes sur le terrain, dans le cadre de la surveillance.

16. Les partenaires du groupement Global Unions se disent déçus de constater de nouvelles violations des politiques de sauvegarde de la SFI, à l'hôtel Sheraton Grand Conakry et dans le cadre du projet hydroélectrique de Karot. Une justice reportée est une justice déniée. Au Sheraton Grand Conakry, en Guinée, deux représentants élus des travailleurs ont été licenciés en raison de leurs activités syndicales et n'ont pas été réintégrés. Le climat de surveillance et de menace s'est intensifié, la direction ciblant les travailleurs qui critiquent publiquement la SFI. À Karot, au Pakistan, l'inaction de la SFI durant deux années a permis à l'emprunteur de ne pas devoir reconnaître le syndicat autonome ou de négocier avec ce dernier³. Les conséquences ont été manifestes en novembre, lorsque la grande majorité des travailleurs ont été invités à quitter volontairement leur emploi ou à démissionner en échange d'une prime, pour se conformer aux normes. Plus de 2.000 travailleurs ont perdu leur emploi, en violation des conditions de sauvegarde relatives aux licenciements, notamment la consultation des travailleurs. Si une négociation collective avait pu être menée, la situation aurait pu être gérée ouvertement et équitablement, au lieu de laisser place au chaos et à l'injustice.

³ Cette affaire fait actuellement l'objet d'une plainte déposée auprès du médiateur en matière de conformité de la SFI, en parallèle des affaires de santé et de sécurité au travail et du recours aux forces de sécurité : http://www.cao-ombudsman.org/cases/case_detail.aspx?id=3292

Recommandations aux Institutions financières internationales

- Soutenir une relance économique coordonnée dont le fer de lance doit être l'investissement public, en mettant en avant les secteurs profitables aux travailleurs et à leurs communautés, notamment en ce qui concerne les infrastructures, les soins, l'éducation et les industries respectueuses du climat.
- Institutionnaliser le dialogue social tripartite et la participation des organisations internationales à la création de programmes de prêts, aux stratégies nationales et sectorielles et aux recommandations politiques.
- Contribuer au financement de la protection sociale universelle et des services publics de qualité, au travers de la mobilisation des recettes nationales, de la réforme fiscale internationale et de la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale.
- Réformer les conditionnalités et les recommandations politiques en matière de travail, mettre fin à la promotion des réformes de déréglementation, à la réduction et au gel de la masse salariale publique et à la décentralisation de la négociation collective.
- Aider les pays à atteindre les seuils définis de travailleurs nécessaires pour réaliser les ODD, mettre fin aux recommandations politiques et aux conditions de prêt qui réduisent la masse salariale publique.
- Préparer des plans de réponse rapide aux attaques dirigées contre la démocratie, notamment protéger les travailleurs qui participent aux projets et améliorer le dialogue avec les syndicats autonomes.
- Promouvoir l'application efficace du cadre commun du G20 pour la gestion de la dette – un processus multilatéral permanent pour négocier la restructuration de la dette – et créer des systèmes d'analyse de la viabilité de la dette en regard des besoins en termes de développement durable.
- Élargir le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) du FMI pour annuler les remboursements concessionnels jusqu'en avril 2022 et créer un mécanisme similaire au sein de la Banque mondiale.

Recommandations au FMI :

- Soutenir l'émission de Droits de tirage spéciaux (DTS) proportionnels aux besoins des pays en développement, parallèlement aux transferts des pays à haut revenu vers le fonds fiduciaire ARC et d'autres fonds.
- Appliquer les directives concernant les inégalités économiques et les inégalités entre les hommes et les femmes dans toutes les recommandations politiques et tous les programmes, en privilégiant les politiques alternatives pour éviter de creuser davantage encore le fossé des inégalités.
- Créer des lignes directrices pour la définition des planchers de dépenses sociales dans le cadre des prêts, qui soient alignés sur les normes de l'OIT relatives à la protection sociale et sur les ODD pour la santé et l'éducation.
- Répondre aux enjeux structurels qui menacent la reprise et la stabilité financière en réglementant le secteur financier, en particulier les entités financières non bancaires, et en instaurant une taxe sur les transactions financières.
- Promouvoir le dialogue entre les banques centrales en vue d'intégrer les questions du plein emploi et du climat aux cadres et mandats, en s'appuyant sur la recherche pour étayer les débats.

Recommandations au Groupe de la Banque mondiale :

- Intégrer systématiquement l'emploi aux cadres d'évaluation des résultats au niveau des projets et de l'institution, en mesurant les aspects quantitatifs et qualitatifs de la création d'emploi.
- Vérifier l'alignement des Prêts à l'appui de politiques de développement (DPL) avec les normes internationales du travail pertinentes.
- Procéder à la mise en œuvre intégrale des politiques de sauvegarde du travail et remédier rapidement aux violations, créer un comité consultatif du travail, assurer la formation du personnel et mettre en place un mécanisme pour la participation des syndicats à la préparation des projets.
- Publier des données annuelles sur le nombre de décès et d'accidents survenus parmi les travailleurs durant les projets, utiliser les informations pour améliorer les résultats. Interdire l'utilisation de matériaux contenant de l'amiante.
- Adopter une stratégie approuvée par les instances de gouvernance pour réduire les inégalités et encourager la prospérité partagée.
- Soutenir les groupes de travail tripartites pour la transition juste en alignant les investissements sur leurs plans. Encourager la création d'emplois de qualité dans les secteurs et chaînes d'approvisionnement clés pour l'élimination des émissions de carbone.